

Ouverture des équipements sportifs

Le point sur l'ouverture et la réouverture des équipements sportifs selon les publics, dans le respect des protocoles sanitaires.



Les gymnases Auguste Delaune et Chantal Mauduit & les tennis couverts

A partir du 19 mai les équipements couverts rouvrent pour :

- les mineurs sur les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires
- les personnes en situation de handicap,
- les sportifs de haut niveau,
- les STAPS,
- pour la pratique associative encadrée uniquement.

A partir du mercredi 9 juin : extension de l'ouverture des gymnases aux adultes (pratique sans contact autorisée dans le respect des protocoles)

Les équipements sportifs extérieurs (city stades, skatepark, Plaine de Chevincourt, Espace Jacques Anquetil...) sont ouverts pour les adultes et les mineurs en pratique individuelle et/ou encadrée , rassemblement maximum de 10 personnes.

La piscine intercommunale Alex Jany , à Chevreuse, est ouverte pour les associations (pour les mineurs) et pour les publics autorisés (personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap, les sportifs de haut niveau... selon le décret 2021-541 du 1er mai 2021)

Avec le déconfinement progressif, les équipements sportifs rouvrent les uns après les autres, c'est le cas de la piscine de Chevreuse !

La reprise de l'activité se ferait selon la séquence ci-dessous décrite :

1/ Pour la partie piscine (hors le centre de remise en forme) :

- A partir du lundi 17 mai : ouverture pour les scolaires et les personnes prioritaires,

- A partir du mercredi 19 mai : ouverture pour les membres mineurs des associations,

2/ Pour la totalité de l'établissement piscine et centre de remise en forme

- A partir du mercredi 9 juin : ouverture tout public.

Infos pratiques

Les aires de jeux en libre accès restent ouvertes à tous.

Attention, vous devrez respecter une distanciation de 2 m et porter le masque obligatoirement en dehors de la pratique sportive.

Liens utiles

[Mesures en vigueur pour le sport - Info au 17/05/2021](#)

[Le point sur l'accès aux aires de jeux et aux espaces sportifs extérieurs](#)

[Les aires de jeux](#)